



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°10-010318
Organisation des services municipaux /
Evolution du tableau des effectifs permanents
du personnel communal (création et
modification de postes)

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 22 février 2018 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 20

Procuration (s) : 01

Absent (s) : 08

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : Priscilla ALOUETTE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE

Marc Luc



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 1^{er} MARS

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le 1er mars à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie ALMEIDAS SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale - Eric BOYER conseiller municipal

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal.

PROCURATION(S) : René HOAREAU conseiller municipal à Ghislaine DORO conseillère municipale

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180301-DCM10-010318-
DE
Date de télétransmission : 05/03/2018
Date de réception préfecture : 05/03/2018

Affaire n°10-010318

**Organisation des services municipaux / Evolution du tableau des effectifs permanents
du personnel communal (création et modification de postes)**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de celle-ci.

Aussi, dans le but de poursuivre la structuration des services communaux tout en luttant progressivement contre la précarité d'un certain nombre d'emplois le tableau des effectifs doit être modifié. De plus il faut prendre en considération la nécessité de créer des postes dont le besoin est justifié par la nature spécifique de la fonction à exercer. Nous sommes également dans l'obligation de renforcer les effectifs afin de pallier l'extinction progressive des dispositifs d'emplois aidés et de constituer des « noyaux durs » de personnel permanent afin de garantir un fonctionnement optimum de nos services.

Le Maire propose à cet effet, les créations et modifications de postes présentées ci-après :

- ❖ Besoins permanents
- Création de 2 postes d'adjoint administratif territorial à temps complet
- Modification d'1 poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet en poste à temps complet
- Création de 3 postes d'adjoint d'animation territorial à temps complet
- Modification de 2 postes d'adjoint technique territorial à temps non complet en poste à temps complet

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Communal.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
APPROUVE les créations et modifications susvisées ;
MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal, en conséquence ;
AUTORISE le Maire ou à défaut l'adjoint délégué, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,
Le maire,

Marc Luc BOYER



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180301-DCM10-010318-
DE
Date de télétransmission : 05/03/2018
Date de réception préfecture : 05/03/2018

TABLEAU DES EFFECTIFS au 01/01/2018

FILIERES	GRADES	Cat.	POSTES PREVUS			POSTES POURVUS						POSTES DISPONIBLES		
			TC	TNC	Total	Titulaire		Intégré		Contract.		Total	TC	TNC
						TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC			
DIRECTION	Directeur Général des Services	A	1		1	1						1	0	0
	Total		1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
CABINET	Collaborateur du cabinet	A	1		1				1			1	0	0
	Total		1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0
ADMINISTRATIVE	Attaché Principal	A	1		1	1						1	0	0
	Attaché	A	4		4	2						2	2	0
	Rédacteur principal 1ère classe	B	2		2	2						2	0	0
	Rédacteur Principal 2ème classe	B	4		4	3						3	1	0
	Rédacteur	B	5		5	3						3	2	0
	Adjoint Adm Principal 1ère Classe	C			0							0	0	0
	Adjoint Adm Principal 2ème Classe	C	4		4	2						2	2	0
	Adjoint Administratif Territorial	C	18	2	20	10		3		3		16	2	2
	Total		38	2	40	23	0	3	0	3	0	29	9	2
TECHNIQUE	Ingénieur Principal	A	1		1							0	1	0
	Ingénieur	A	2		2				2			2	0	0
	Technicien Principal de 1ère classe	B			0							0	0	0
	Technicien Principal de 2ème classe	B	1		1	1						1	0	0
	Technicien	B	2		2	1				1		2	0	0
	Agent de Maîtrise principal	C	0		0							0	0	0
	Agent de Maîtrise	C	3		3	1		1				2	1	0
	Adjoint technique principal 1ère cl	C	2		2	2						2	0	0
	Adjoint technique principal 2ème cl	C	7		7	7						7	0	0
Adjoint technique territorial	C	60	10	70	23	2	29	2	4	1	61	4	5	
Total		78	10	88	35	2	30	2	7	1	77	6	5	
SANITAIRE & SOCIALE	Puéricultrice	A			0							0	0	0
	Educateur de Jeunes Enfants	B			0							0	0	0
	Assistant socio-éducatif	B			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 2ème classe	C			0							0	0	0
	Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C			0							0	0	0
	ATSEM principale de 2ème classe	C	3	5	8		1	2	3			6	1	1
Total		3	5	8	0	1	2	3	0	0	6	1	1	
SPORTIVE	Educateur Activités Physiques et Sportives	B	1		1							0	1	0
	Opérateur principal Activités Physiques et Sportives		1		1	1						1	0	0
	Opérateur qualifié Activités Physiques et Sportives		1		1							0	1	0
	Total		3	0	3	1	0	0	0	0	0	1	2	0
ANIMATION	Adjoint d'animation princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Adjoint d'animation princ. 2ème classe	C	1		1							0	1	0
	Adjoint territoriaux d'Animation	C	2		2			2				2	0	0
	Total		3	0	3	0	0	2	0	0	0	2	1	0
CULTURELLE	Attaché de conservation du patrimoine	A	1		1	1						1	0	0
	Assistant Cons. patr. princ. de 2ème classe	B			0							0	0	0
	Assistant de conservation	B			0							0	0	0
	Adjoint territorial du patrimoine	C	1	2	3	1						1	0	2
	Total		2	2	4	2	0	0	0	0	0	2	0	2
POLICE MUNICIPALE	Chef de police municipale	C	1		1							0	1	0
	Brigadier-chef principal	C	1		1	1						1	0	0
	Gardien-Brigadier	C	3		3							0	3	0
	Total		5	0	5	1	0	0	0	0	0	1	4	0
TOTAL		134	19	153	63	3	37	5	11	1	120	23	10	

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180301-DCM10-010318-DE
 Date de télétransmission : 05/03/2018
 Date de réception préfecture : 05/03/2018

TABLEAU DES EFFECTIFS au 01/03/2018

FILIERES	GRADES	Cat.	POSTES PREVUS			POSTES POURVUS						POSTES DISPONIBLES		
			TC	TNC	Total	Titulaire		Intégré		Contract.		Total	TC	TNC
						TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC			
DIRECTION	Directeur Général des Services	A	1		1	1						1	0	0
	Total		1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
CABINET	Collaborateur du cabinet	A	1		1				1			1	0	0
	Total		1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0
ADMINISTRATIVE	Attaché Principal	A	1		1	1						1	0	0
	Attaché	A	4		4	2						2	2	0
	Rédacteur principal 1ère classe	B	2		2	2						2	0	0
	Rédacteur Principal 2ème classe	B	4		4	3						3	1	0
	Rédacteur	B	5		5	3						3	2	0
	Adjoint Adm Principal 1ère Classe	C			0							0	0	0
	Adjoint Adm Principal 2ème Classe	C	4		4	2						2	2	0
	Adjoint Administratif Territorial	C	21	1	22	10		3		5		18	3	1
Total		41	1	42	23	0	3	0	5	0	31	10	1	
TECHNIQUE	Ingénieur Principal	A	1		1							0	1	0
	Ingénieur	A	2		2				2			2	0	0
	Technicien Principal de 1ère classe	B			0							0	0	0
	Technicien Principal de 2ème classe	B	1		1	1						1	0	0
	Technicien	B	2		2	1				1		2	0	0
	Agent de Maîtrise principal	C	0		0							0	0	0
	Agent de Maîtrise	C	3		3	1		1				2	1	0
	Adjoint technique principal 1ère cl	C	2		2	2						2	0	0
	Adjoint technique principal 2ème cl	C	7		7	7						7	0	0
Adjoint technique territorial	C	62	8	70	23	2	29	2	4	1	61	6	3	
Total		80	8	88	35	2	30	2	7	1	77	8	3	
SANITAIRE & SOCIALE	Puéricultrice	A			0							0	0	0
	Educateur de Jeunes Enfants	B			0							0	0	0
	Assistant socio-éducatif	B			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 2ème classe	C			0							0	0	0
	Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C			0							0	0	0
	ATSEM principale de 2ème classe	C	3	5	8		1	2	3			6	1	1
Total		3	5	8	0	1	2	3	0	0	6	1	1	
SPORTIVE	Educateur Activités Physiques et Sportives	B	1		1							0	1	0
	Opérateur principal Activités Physiques et Sportives		1		1	1						1	0	0
	Opérateur qualifié Activités Physiques et Sportives		1		1							0	1	0
	Total		3	0	3	1	0	0	0	0	0	1	2	0
ANIMATION	Adjoint d'animation princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Adjoint d'animation princ. 2ème classe	C	1		1							0	1	0
	Adjoint territoriaux d'Animation	C	5		5			2		1		3	2	0
	Total		6	0	6	0	0	2	0	1	0	3	3	0
CULTURELLE	Attaché de conservation du patrimoine	A	1		1	1						1	0	0
	Assistant Cons. patr. princ. de 2ème classe	B			0							0	0	0
	Assistant de conservation	B			0							0	0	0
	Adjoint territorial du patrimoine	C	1	2	3	1						1	0	2
	Total		2	2	4	2	0	0	0	0	0	2	0	2
POLICE MUNICIPALE	Chef de police municipale	C	1		1							0	1	0
	Brigadier-chef principal	C	1		1	1						1	0	0
	Gardien-Brigadier	C	3		3							0	3	0
	Total		5	0	5	1	0	0	0	0	0	1	4	0
TOTAL		142	16	158	63	3	37	5	14	1	123	28	7	

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180301-DCM10-010318-DE
 Date de télétransmission : 05/03/2018
 Date de réception préfecture : 05/03/2018